

Comité de la campagne de souscription

Procès-verbal de la réunion du 3 juin 1986

Etaient présents: Pierre De Bané, président de la campagne
Jean-serge Lauzon, président du comité de la campagne
Claire Lamont
Bernard Lamothe
Jean-Maurice Laffont
Pierre Schnobb
René Prince
Hélène Letarte
Jacques Lavigne
Marc-Aurèle Vincent
Jean-Godin

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Jacques Lavigne
appuyé par René Prince

Que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 27 mai 1986

Suite à une demande d'ajouter à l'article 5 le nom de Suzanne La-courcière à la liste des membres du comité de soutien technique, et du désir de Jean Godin de ne pas présider ce comité,

il est proposé par Jacques Lavigne
appuyé par René Prince

Que le procès-verbal du 27 mai 1986 soit adopté.

3. Rapport des comités:

(a) le comité des billes et chevilles:

Mme Claire Lamont qui préside ce comité présente l'organigramme du comité et elle rend compte des deux premières réunions de son comité. On se propose de recruter environ 170 personnes qui auront pour mandat de vendre trois billes chacune. L'objectif du comité est fixé à 60,000\$.

(b) le comité honorifique du président:

Les noms des personnes suivantes sont proposés:

Mgr Adolphe Proulx, Jean-Robert Bélanger, Roger Tassé, Marcel Beaudry, Gilles Bouliane, Michel Légère, Gaétan Cousineau, Constance Provost, Huguette Labelle, Claude Beaudouin, Aurèle Pilon, Rosaire Dupont, Gilles Rocheleau, Michel Gratton, Antoine Grégoire, Claire Lamont.

Jean-Serge Lauzon remettra cette liste à la secrétaire du sénateur DeBané accompagné des adresses et numéros de téléphone de chacun. M. De Bané se charge de communiquer avec chacun.

(c) le comité du marcheton:

M. Jacques Lavigne fait le point. Il y aura des bénévoles dès 8.00 h pour accueillir les marcheurs à la cabane; le marcheton soit se mettre en branle vers midi. On félicite Jacques Lavigne pour son inlassable travail.

(d) le comité des relations publiques:

M. Jean-Maurice Laffont qui préside ce comité dépose un document et une fiche technique traitant du cheminement de la campagne et du plan de sollicitation; ce document est accepté tel qu'amendé. M. Laffont dépose de plus une fiche d'inscription d'une activité génératrice de fonds. Les responsables de chaque activité devront dorénavant la compléter et la soumettre au comité de la campagne pour approbation. Il est décidé qu'une conférence de presse sera convoquée pour jeudi le 21 août prochain pour lancer officiellement la campagne de souscription.

(e) le comité de soutien technique à la campagne:

Les membres suivants en feront partie:

Suzanne Lacourcière
Paul André Busque
Jacques Lavigne
Jean-Paul Hubert
Jean-Serge Lauzon
Jean Godin

Une rencontre de ce comité devra avoir lieu sous peu.

4. Visite du maire Michel Légère:

A la suggestion du maire Légère, les membres du comité endossent l'idée de soumettre des proposition au conseil de ville relativement à la participation de notre équipe à une activité de masse dans le cadre des activités du festival de la bicyclette qui aura lieu au début du mois d'août prochain.

5. Le groupe des quatre:

M. Pierre Schnobb fait état du dossier: le collège et la caisse populaire St-Joseph seront les deux partenaires principaux en ce qui à trait au financement intérimaire; l'un et l'autre doivent s'engager par résolution de leur conseil respectif. La caisse se rendra garant des intérêts pendant que le collège sera garant de la partie capital. La marge de crédit sera de 300,000\$. Le Collège de l'Outaouais sera le maître d'oeuvre des travaux; il sera également le locateur une fois la construction terminée. Chacun des partenaires dans le projet seront des locataires et ils auront une entente individuelle avec le collège qui fixera les coûts de location.

6. Le projet Vidéo 11:

Pierre nous informe qu'il en coûterait 520\$ par segment de 30 secondes; la question est référée au comité des relations publiques.

7. Date de la prochaine réunion: mardi, le 10 juin 1986 à 19.00h

8. Ajournement:

L'assemblée s'est terminée à 22.45 h.